



## PROTECTION DE L'ENFANCE D'APPEL A CANDIDATURES n°2

2026

---

Désignation de 3 représentants d'associations ou personnalités œuvrant dans le secteur de la protection administrative ou judiciaire de l'enfance qui siègeront en qualité de membre titulaire au sein de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projet social et médico-social du Département des Hautes-Pyrénées et du Préfet des Hautes-Pyrénées.

---

### Département des Hautes-Pyrénées et Protection Judiciaire de la Jeunesse

Cette commission de composition restreinte siègera pour AVIS sur la transformation des Placements avec Hébergement à Domicile (PHD) en Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) Renforcées avec possibilité d'hébergement (Articles R 313-1 et R 313-7-7 du CASF).

---

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31 janvier 2026

---

#### 1 - Calendrier

Date limite de réception ou de dépôt des dossiers de candidatures : 31 janvier 2026.

Période d'instruction et de sélection des candidatures : février 2026.

Notification de la décision : février 2026.

#### 2 - Cahier des charges

Le présent avis fait l'objet de 3 annexes :

- Annexe 1 : Dossier de candidature
- Annexe 2 : Procédure de désignation
- Annexe 3 : Fonctionnement de la Commission d'information et de Sélection d'Appel à Projets

### 3 - Modalités de transmission du dossier du candidat

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par voie électronique aux deux adresses mail suivantes :

[karine.laffont@ha-py.fr](mailto:karine.laffont@ha-py.fr) et [arnaud.brelle@ha-py.fr](mailto:arnaud.brelle@ha-py.fr)

**Au plus tard le 31 janvier 2026.**

Les dossiers parvenus après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas recevables.

### 4 - Composition du dossier et critères de sélection

Voir annexe 1 dossier de candidature.

### 5 - Publication et modalités de consultation de l'avis d'appel à candidatures :

Le présent avis d'appel à candidature est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées via le lien suivant : [hautespyprenees.fr](http://hautespyprenees.fr).

Il est également publié au recueil des actes administratifs du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et pourra être adressé par courrier ou par messagerie, sur simple demande formulée à l'adresse suivante : [karine.laffont@ha-py.fr](mailto:karine.laffont@ha-py.fr)

### 6 - Précisions complémentaires

Les candidats peuvent demander au Conseil départemental des compléments d'information exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante : [karine.laffont@ha-py.fr](mailto:karine.laffont@ha-py.fr)

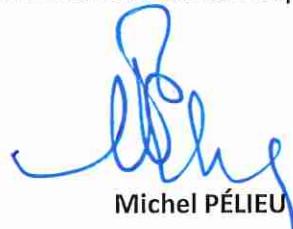
En mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence de l'appel à candidatures.

Annexes :

- Annexe 1 : Dossier de candidature
- Annexe 2 : Procédure de désignation
- Annexe 3 : Fonctionnement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appels à Projets

A Tarbes, le **— 5 DEC. 2025**

Le Président du Conseil Départemental



Michel PÉLIEU